

PRÉFÉRENCES POUR HOSSEGOR

PROPOSITIONS DE LA SPSH POUR
L'AVENIR D'HOSSEGOR

janvier 2006

Membres du groupe prospective

Marie-Pierre Challier-Zipoli
Gilles de Chassy
Maïté Le Masne
Béatrice de Montaigut
Sylvain Pène
Françoise Roucaud-Nadal
Albert Sallan

Animateur

Tristan de la Broise

Ont également collaboré à ce travail

Hélène Fourquet
Florence Le Corre

Sommaire

I-	Le constat	p.5
II-	Réflexions et propositions	p.10
III-	Donner l'élan	p.23

Ce document a pour but de présenter certaines réflexions et propositions concernant l'avenir à moyen terme d'Hossegor.

Ces propositions ont été élaborées dans le cadre d'un processus interne à la SPSH qui a eu pour objectif de s'assurer qu'elles rencontrent un large consensus auprès des membres de notre association. Au terme de deux années de travail, il semble que ce but ait été atteint.

Cependant, parce qu'il émane d'une association parmi d'autres, ce document n'a pas la prétention de refléter l'opinion de l'ensemble des citoyens d'Hossegor et encore moins celle de la communauté de communes dont Hossegor fait partie.

Le souhait de la SPSH est toutefois que son contenu soit pris en considération dans les projets qui concernent notre avenir commun.

Afin d'expliquer dans quel contexte se situent ces propositions, il a paru utile de rappeler à partir de quels constats et de quelles opinions elles ont été formulées. Aussi, ce document commence-t-il par un résumé sommaire des interviews de membres de la SPSH menées au cours de l'année 2004. Leur synthèse, présentée ici en première partie, a en effet servi de fondement au travail du groupe prospective de notre association. Elle a permis d'en déterminer les principales orientations.

I

LE CONSTAT ÉTABLI À PARTIR D'INTERVIEWS DE MEMBRES DE LA SPSH

Les membres de la SPSH qui ont accepté de s'exprimer lors des interviews ont pour la plupart nettement dépassé la cinquantaine. Ils représentent — certains de manière emblématique — une génération qui a été à l'origine, a participé ou a assisté au deuxième souffle de la station. Au moment de son arrivée, l'élan initial donné à la création d'Hossegor avait été interrompu à deux reprises. D'abord par la crise de 1929 qui avait figé dans leurs cartons de grandioses projets d'urbanisme, puis par la seconde guerre mondiale dont les prolongements économiques se sont fait sentir jusqu'au milieu des années 1950. Sur un plan démographique ou sociologique, la situation était restée embryonnaire alors que les fondements du patrimoine historique étaient déjà en place.

Il s'agit donc d'une génération qui a eu un rôle charnière dans le développement du modèle hossegorien initial. Elle a contribué à conserver et considérablement étendu au cours des Trente glorieuses le premier acquis architectural et urbain imaginé dans les années 1920-1930. Les chocs pétroliers et d'autres ruptures qui se sont produites durant le dernier quart du XX^e siècle ont eu raison de cette période de croissance, de développement et de prospérité qui a laissé le souvenir d'années heureuses passées dans un site dont le charme naturel est aujourd'hui la qualité la plus unanimement reconnue et la plus fréquemment citée.

Implicitement ou explicitement, les témoignages recueillis font de ce fait référence à un substrat historique et à un regard qui ne peut être que décalé par rapport à une vision purement factuelle, neutre et actuelle de la réalité telle qu'elle pourrait apparaître à un observateur de passage. C'est un inconvénient du point de vue de l'objectivité, mais c'est aussi ce qui en fait la richesse.

(Les citations en *italique* et entre guillemets sont extraites de ces témoignages.)

Nostalgies

« *C'est un beau cadre, mais qui ne vit pas.* » Le propos vient de nouveaux propriétaires. La réflexion est à prendre en compte. C'est un peu une surprise quand on entend par ailleurs le nombre de critiques portées sur l'environnement et l'urbanisme, mais il existe un consensus assez large chez les personnes interviewées pour reconnaître qu'Hossegor a gardé ses qualités esthétiques : « *On a su maîtriser l'urbanisme.* » Ce qui n'exclut pas certaines récriminations — le front de mer et quelques immeubles du centre ville concentrant la plupart d'entre elles —. Globalement toutefois, l'appréciation portée sur l'état actuel du site demeure positive.

Au fil des entretiens et de leur relecture, on constate en fait que ce qui provoque le plus de regrets n'est peut-être pas ce qui est le plus apparent. D'ailleurs, ce qui est apparent, on serait tenté de le figer « *Faut-il classer les villas 1920-1925 ?* »

Le développement d'Hossegor, station « familiale » se revendiquant comme telle, a correspondu à une époque dont certains des paramètres fondamentaux ont été presque totalement bouleversés. Les « grandes vacances » duraient tout l'été et se passaient au même endroit surtout lorsque celui-ci était réellement éloigné de la résidence principale car les déplacements étaient moins faciles qu'aujourd'hui. Une fois arrivé, on ne bougeait guère. Par ailleurs, la cellule familiale était plus nombreuse et plus stable. Le style de vie en résultant était celui d'une convivialité d'autant plus forte qu'elle s'était nourrie d'une grande pérennité des contacts à travers la diversité des activités partagées. Les jeunes de cette époque savaient que si l'hiver les séparait, le même été long et heureux les réunirait, et les réunirait souvent. Leurs parents aussi. Fait d'une proximité sans promiscuité, à l'échelle du site et à l'image de l'habitat, le style de vie engendré par le modèle hossegorien a disparu depuis longtemps, doucement mais d'une manière irréversible, tout en restant présent à l'esprit de la génération qui a eu de 18 à 25 ans dans les années 1960. D'où son désarroi en prenant maintenant conscience de ce décalage.

« *C'est un beau cadre, mais qui ne vit pas.* ». C'est faux : il est resté très vivant... dans les mémoires. « *Aux clubs des plages s'est créé un noyau d'irréductibles qui persiste encore aujourd'hui.* » Ou bien encore « *Il ne reste plus que les petites vacances pour retrouver l'ambiance que nous avons connue.* »
Nostalgies de l'âge d'or.

Craintes et espoirs

Partie essentielle et pivot du cadre de vie, l'immobilier est en train de cristalliser de fortes craintes. « *Hossegor est en train de « péter les plombs » du point de vue financier* » Ou encore « *Attention, danger, « ils » vont se réveiller trop tard.* » Ressentie comme une prime aux partants, la montée des prix fait peur, « *la spéculation, la hausse des prix contraignant parfois les héritiers à vendre* ». Elle contribue aussi à la disparition du modèle hossegorien « *L'esprit famille (troisième et parfois quatrième générations) est menacé par la hausse des prix.* » Aux propriétaires actuels risquent de s'en substituer d'autres, plus aisés, « *qui vivent entre eux avec piscine et en groupe restreint* » et l'image de « *ghettos de luxe* » vient se superposer à celle des villas familiales. Le phénomène est amorcé, est-il irréversible ?

Les craintes, c'est aussi de ne plus pouvoir maîtriser ce qui va arriver en matière d'équipement et d'environnement. « *L'avenir de la station appartient-il aux gens d'Hossegor ?* » se demandent certains. Plus crûment, la question en rejoint une autre « *Les communes vont-elles disparaître au profit d'organismes (comme le MACS¹) ?* ». L'inflation des structures administratives donne au citoyen le sentiment d'être dépossédé de ses derniers pouvoirs de contrôle dans un cadre démocratique qui s'effiloche.

Les espoirs, c'est d'arriver à « *garder l'authenticité* » d'Hossegor, la « *qualité de la vie, le calme et la verdure qui en font le charme* ».

Et demain ?

Les capacités humaines du site sont limitées par la géographie. « *J'ai le sentiment qu'Hossegor est arrivé à un point d'équilibre* ». Largement partagée, l'opinion est hostile à l'arrivée d'un nombre important d'habitants supplémentaires. En conséquence, la réflexion porte plus sur des aspects qualitatifs que quantitatifs. On n'attend « *peut-être pas de grands projets, mais des aménagements qui consolideront l'harmonie de notre ville* ».

Dans quelles limites doivent s'inscrire ces projets ? « *Il ne faut faire ni démagogie, ni conservatisme idiot, mais conserver une certaine identité dans un monde qui change* ». Cependant cette identité est sans doute ce qui est le plus difficile à définir. Les gens évoluent, leur cadre de vie aussi. « *On ne peut pas figer un style (architectural). D'ailleurs, les jeunes veulent vivre l'espace à leur façon.* » L'ouverture d'esprit existe. Elle est assez bien partagée.

¹ Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud, créée en 2002

Si le cadre a jusqu'ici peu changé, en tout cas beaucoup moins que ceux qui l'habitent — que ce soit de manière principale ou secondaire —, on comprend que désormais les décisions concernant l'avenir ne vont plus être prises de la même manière. Il est d'ailleurs possible que la récente affaire des impôts locaux ait abouti indirectement à la prise de conscience que les affaires d'Hossegor échapperaient de plus en plus à la ville pour être traitées progressivement dans un ensemble plus vaste. « *La distribution des cartes va se faire entre plusieurs communes.* » De quelle marge de manœuvre dispose alors la ville pour maîtriser son destin ?

La question peut vite devenir prioritaire. Elle paraît même stratégique à certains qui n'hésitent pas à anticiper « *La SPSH pourrait avoir un rôle important dans la communauté de communes* », allant jusqu'à préconiser une action de notre association dans ce sens. Toutefois, il faut reconnaître que les tentatives faites jusqu'à présent par diverses associations représentatives n'ont pas abouti.

Au-delà du catalogue des critiques et des propositions concrètes que nous ne reprenons pas ici de manière exhaustive, apparaît aussi un désir confus d'essayer d'imaginer demain en tenant compte de ce qui a changé et ne pourra être reconstitué à l'identique : l'ancien modèle hossegorien. Que faut-il lui substituer ? « *Le label de « Californie française » peut être aussi un atout pour Hossegor, mais il faudrait le concevoir intelligemment.* » Certaines images ont le mérite de pouvoir servir de repère ou de référence — positive ou négative — tout dépend de la manière dont on les utilise. Mais il existe des analogies comme le surf, le sable, le soleil et l'océan que la plupart des visiteurs étrangers relèvent spontanément. La remarque est-elle aussi superficielle qu'elle le paraît ? Quels enseignements doit-on en tirer ?

En toile de fond, ce sont donc autant le style de vie que son cadre qui constituent l'enjeu des préoccupations : « *Il faut aménager la vie de ceux qui arriveront.* » Comment ? « *La question du développement de la vie sociale à Hossegor est très importante. Il faudrait développer quelque chose de qualité.* » Le problème est posé sans que l'on sache très bien à qui il appartient de le résoudre.

Faut-il pour cela créer les moyens d'une convivialité nouvelle, comme le laisserait penser l'observation « *On serait demandeur d'une vie culturelle plus riche et plus variée* » ? Ne doit-on pas aussi ménager un équilibre entre la réponse aux besoins des nouveaux arrivants et ceux « *dont le niveau d'exigence (de plus en plus de retraités) paraît s'élever* » mais qui sont déjà « *satisfaits depuis quelques années par les initiatives culturelles à caractère associatif* » qui ont vu le jour ? Ces réflexions peuvent également conduire à regarder alentour ce qui se passe dans les communes voisines. Seignosse et Capbreton sont citées comme des exemples en matière d'accueil (associations), de culture (bibliothèques) et de rencontres. Faut-il s'en inspirer, surtout s'il s'agit de partager un destin qui doit devenir commun ?

« *Ce qui caractérise ce pays, c'est qu'il est fragile* ». Il faudra certainement de l'audace, mais plus sûrement encore de la prudence pour esquisser les contours du nouveau modèle hossegorien.

**

En définitive, la génération qui est actuellement la plus largement représentée au sein de la SPSH peut être tentée par trois attitudes différentes. La première serait celle d'un fort immobilisme justifié par la volonté de garder toute chose en l'état en favorisant la prise d'un maximum de décisions conservatoires. La seconde pourrait consister à adapter le cadre à son propre vieillissement à elle, Hossegor se transformant en village de retraités dont les équipements, l'immobilier et l'ensemble des infrastructures seraient adaptés et modifiés en fonction de cet objectif. L'ambition est légitime ; on peut pourtant observer que cette mutation éloignerait la station de son style et de sa vocation initiaux tournés vers les sports et la jeunesse. La troisième voie reste à inventer en donnant la parole aux générations qui nous suivent et en créant les conditions d'une nouvelle dynamique.

II

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS

C'est en partant des opinions résumées dans le constat qui précède que le groupe prospective a cherché à répondre au moyen de propositions aux questions posées. Trois domaines de réflexion ont été privilégiés dans lesquels il a été considéré que la SPSH était susceptible d'apporter un concours positif en raison de l'expérience qu'elle a déjà accumulée. Cette expérience a été acquise aussi bien collectivement en tant qu'association qu'à travers celles personnelles et souvent plus longues de plusieurs de ses membres dans des activités diverses et complémentaires.

Ces domaines sont les suivants

- l'urbanisme, les équipements collectifs et l'environnement
- la vie associative, culturelle et sportive, l'animation
- les services

Les propositions ont été conçues dans le respect d'un nécessaire consensus des membres de notre association en ce qui concerne leur objet. Elles ont aussi pour ambition d'être cohérentes tant entre elles que par rapport au diagnostic de la situation qui a été fait. Notre objectif est moins d'en dresser un catalogue exhaustif que de les situer par rapport à notre démarche globale, exposée en troisième partie. Beaucoup d'entre elles s'appuient sur des travaux déjà réalisés par la SPSH depuis les premières années de son existence. Nous nous sommes contentés pour celles-ci d'en actualiser le contenu et, le cas échéant, de le compléter.

Les autres ont été développées grâce à la collaboration de nombreux responsables et professionnels extérieurs à la SPSH que pour des raisons à la fois de méthodologie et de discrétion nous ne pouvons citer ici. Nous tenons cependant à leur renouveler nos remerciements chaleureux.

Urbanisme, équipements collectifs et environnement

Comment concevoir l'évolution sans altérer ni figer ce qui existe ? Dans quelles limites quantitatives, géographiques, esthétiques ? Quelles sont les priorités à retenir en matière d'équipement (de la communication aux sports en passant par la voirie, etc.).

Sujet sensible, l'urbanisme est avec l'environnement au cœur des préoccupations d'avenir. Ce sont aussi deux thèmes auxquels la SPSH a consacré beaucoup d'énergie qui s'est traduite par la publication de plusieurs documents de référence dont une liste est accessible sur le site de notre association.

Il faut citer en particulier

- en ce qui concerne l'urbanisme : *Soorts-Hossegor : Urbanisme et environnement*, Cahiers de la SPSH, n°1, juillet 1993, réalisé par la commission urbanisme sous la direction de Gérard Maignan
- en ce qui concerne les questions touchant à l'environnement et plus spécialement le lac et la dune, les travaux de la commission Lac, qualité des eaux, assainissement, animée par Joël Francq

Les positions prises par notre association qui figurent dans ces différentes brochures demeurent fondées et gardent toute leur pertinence. Néanmoins, certains facteurs liés au temps et aux événements conduisent à en actualiser un peu le contenu.

Urbanisme

Pour résumer sommairement la situation, trois zones sont actuellement susceptibles de faire l'objet d'aménagements et de transformations

1. Le centre ville, où une certaine densification est possible sous réserve de respecter les contraintes environnementales
2. Le front de mer, dont le projet d'aménagement se heurte aux restrictions issues de la loi Littoral de 1986.
3. Soorts, dont le développement des activités reste à maîtriser

Il existe donc une marge de manœuvre pour des projets immobiliers, mais elle est étroite. Le PLU et les ZAC limitent beaucoup les possibilités d'orientation. Cependant, tant en ce qui concerne le centre ville que le front de mer, il paraît difficile de se désintéresser de leur évolution en espérant que le temps et les événements parviendront à instaurer d'eux-mêmes cohérence et esthétique. Que vont devenir ces deux zones tout à fait stratégiques pour l'avenir d'Hossegor ? Un projet pour le front de mer a été annoncé. Va-t-il permettre un aménagement de qualité ainsi qu'une rénovation de la place des Landais digne de son architecture ?

Qu'en est-il pour le centre ville ? Résumant d'autres propos que nous avons entendus, un professionnel du tourisme pense qu'il est temps qu'Hossegor en définisse de manière ambitieuse et volontaire la physionomie. Ce qui est certain, c'est que l'enjeu est de taille et mérite de compter dans les priorités afin d'éviter un glissement insensible, année après année, vers une configuration des lieux qui n'obtiendrait l'adhésion de personne.

La question est d'imaginer la bonne méthode, tant du point de vue de l'efficacité que d'une mobilisation des différentes parties en cause. Le projet doit être de qualité et s'inscrire dans le cadre d'une démarche qui ait toutes les chances d'aboutir. Il s'agit d'orientations susceptibles de fixer le visage d'Hossegor pour de nombreuses années.

Elles ont aussi leur impact sur la solution des problèmes de circulation. Elles méritent ainsi que l'on prenne la mesure de l'enjeu et que suffisamment de talents soient mobilisés. Une manière d'approche pourrait consister dans la relance d'un schéma directeur accompagné de l'établissement de plans ou de maquettes permettant une bonne lisibilité du projet et son impact sur les problèmes de circulation au centre ville, souvent mentionnés. Quel pourrait être l'apport de la SPSH dans le déroulement d'un processus de ce type ? Son rôle serait à définir, mais elle ne peut s'en désintéresser.

En ce qui concerne Soorts, la situation est différente. De par l'origine de ses membres et celle de son objet social, la SPSH s'est sentie peu concernée jusqu'à présent par Soorts dont la population est principalement composée de résidents. Cependant, avec le choix assez répétitif du trinquet que nous prête la municipalité pour y organiser la plupart de nos manifestations, la présence physique de notre association tend à s'y accentuer. Par ailleurs, certains de nos membres — sept familles d'après l'annuaire 2004 de la SPSH — y sont domiciliés.

La SPSH doit-elle sortir de sa réserve ? Serait-elle utile et bienvenue en étendant dans cette direction le champ de ses activités ? Ce qui est sûr, c'est que notre association ne peut rester en dehors des interdépendances actuelles ou à venir, notamment sur le plan économique, qui existent entre Soorts et Hossegor. Bien étudiées et prises en compte, elles pourraient se transformer en synergies. D'autant que l'unité urbaine de ces deux composantes de la commune est en voie de réalisation, lente mais certaine. Enfin, si le centre de gravité à la fois immobilier et démographique — quand on inclut les non-résidents dans le calcul — se trouve à Hossegor, il faut garder en mémoire que l'origine administrative et les racines locales d'Hossegor se situent à Soorts.

Voirie et équipements collectifs

L'état parfois pitoyable de la voirie à Hossegor exige un meilleur entretien de la chaussée et des bas-côtés. Nos yeux s'y sont habitués. Pas ceux de visiteurs plus occasionnels ou plus exigeants. Il s'agit d'ailleurs autant de sécurité que d'esthétique. Cette situation qui perdure malgré certains efforts milite en faveur de l'établissement d'un plan de maintenance et de rénovation. Ou de sa publication, s'il existe déjà. Il permettrait une meilleure visibilité de ce qui se passe et de ce qui est prévu. Il permettrait également de faire le point sur les projets concernant le développement du réseau de pistes cyclables, très attendu par tout le monde, en se référant à une vision globale.

Mais il faut noter que les compétences en matière de voirie locale ont été transférées à la communauté de communes, les voies départementales restant de la compétence du Conseil général.

Des points plus secondaires seraient à étudier comme l'enfouissement des câbles aériens pas toujours masqués par la couverture végétale et qui font que par endroits Hossegor ressemble aux faubourgs les moins plaisants des petites villes américaines. Il ne s'agit pas seulement d'esthétique mais aussi de sécurité des alimentations électriques et téléphoniques enchevêtrées dans un réseau de branchages très dense et insuffisamment élagué.

Les questions touchant à l'eau et l'assainissement ont été l'objet de suffisamment de débats pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir ici. En revanche, celle de l'extension du réseau de gaz naturel peut revêtir un intérêt majeur dans le cadre d'une politique visant à inciter les non-résidents à venir plus souvent.

Environnement

Parmi les travaux effectués par Joël Francq, le projet de « piège à sable » destiné à maintenir efficacement un niveau d'eau suffisant dans le lac où pénètrent annuellement 15 000 mètres cubes de sable semble en voie de réalisation. L'échéance du contrat de rivière en 2006 doit fournir l'occasion de s'assurer de son avancement. D'autres propositions sont à soutenir. Elles concernent notamment la mise aux normes d'hygiène du bassin de plaisance du port qui demeure une source de pollution importante pour le lac et pour la rivière du Bourret.

Il faut aussi faire évoluer l'opinion en favorisant la formation d'une prise de conscience écologique plus forte. Au sens originel et non politique du mot. En poursuivant ses objectifs de sauvegarde du site, la SPSH peut y contribuer efficacement. En développant aussi des actions de sensibilisation et de formation qu'elle a déjà entreprises comme les conférences in situ dans le milieu naturel du lac, des dunes ou de la forêt.

Notre association pourrait d'ailleurs, soit directement soit en partenariat s'intéresser à des programmes éducatifs concernant la connaissance du milieu naturel tournés vers la jeunesse.

Vie associative culturelle et sportive, animation

Que peut-on proposer aux générations qui nous suivent pour remplacer le modèle hossegorien dont les conditions de fonctionnement ont disparu ? Existe-t-il de nouveaux moyens relationnels qui tiennent compte des contraintes actuelles (vacances fréquentes mais courtes, hachées par de nombreux déplacements, familles plus éclatées, etc.) ? Peut-on s'inspirer de réalisations existantes, notamment dans les communes voisines ?

Des entretiens approfondis ont été conduits auprès d'un nombre important — en fait près d'une trentaine — de professionnels. Il s'agit de responsables et acteurs de la vie culturelle associative et sportive, qu'ils soient locaux ou régionaux, ainsi que de professionnels du tourisme et du commerce local. Le sentiment dominant est celui d'un décalage entre les orientations affichées par la municipalité — l'élégance océane, l'image du surf, le golf d'une part — et la réalité de l'autre. Les raisons de ce décalage sont-elles dues à un manque de communication, une absence de moyens ou à la difficulté de mettre en œuvre une ligne politique claire à travers le foisonnement de l'univers associatif et administratif ? La richesse et la diversité de cet univers permettraient pourtant de relayer de manière efficace la réalisation de projets cohérents dont la lisibilité serait suffisamment forte et convaincante.

Il faut aussi prendre particulièrement en considération dans ce domaine les « effets d'échelle », c'est-à-dire la dimension du cadre dans lequel peuvent se concrétiser certains projets. Il est tout à fait remarquable qu'une commune de 3 500 habitants comme Hossegor ait pu réussir à organiser un salon du livre qui connaît chaque année un succès croissant avec des auteurs de premier plan. Quant à la création dans un environnement aussi restreint à l'été 2005 d'un spectacle musical sur Jean Valjean au Jaï Alai avec plus de quatre-vingts intervenants sur scène, elle se situe à la limite de l'exploit. Mais on doit être conscient qu'il s'agit là d'exceptions. Ainsi « Mélomanes côte sud » devenu une véritable institution en organisant tout au long de l'année ses concerts de haute qualité consolide son succès grâce à son partenariat avec l'académie Maurice Ravel. D'autres initiatives nécessiteront probablement d'être menées dès l'origine dans le champ d'une collaboration élargie sur le plan géographique.

Or justement, les professionnels du tourisme ont le sentiment d'un relatif isolement d'Hossegor par rapport aux programmes de manifestations organisées à différents niveaux qui vont de l'échelon local à l'échelle nationale (comme les journées du patrimoine ou la fête de la musique) ou même internationale. Toutefois, sans être forcément préjudiciable, cette situation laisse au contraire une marge d'action permettant à l'avenir d'étudier parmi les programmes qui existent et ont déjà fait leurs preuves ceux qui conviendraient le mieux à notre contexte, aux objectifs poursuivis et à l'image d'Hossegor.

La possibilité d'accéder à un éventail d'activités communes répondant aux goûts de chacun est de nature à favoriser la constitution ou le redéploiement du tissu social. Il s'agit là d'une première idée. Elle est d'ordre général et pour aller plus loin il semble judicieux d'explorer d'abord les pistes qui existent déjà. Nous avons donc amorcé un inventaire des initiatives prises et des réalisations menées à bien dans notre contexte local et régional.

Certaines nous ont paru pertinentes, d'autres ne pas correspondre a priori aux caractéristiques de notre contexte local. Il conviendrait d'achever cet inventaire et de faire un tri. Par ailleurs, l'une des préoccupations pouvant être de favoriser une présence plus fréquente ou un allongement du temps de séjour des non-résidents, il faudrait privilégier le plus possible les activités et manifestations

- qui ont lieu hors saison ou tout au long de l'année
- qui seraient plus orientées en direction des nouvelles générations

L'art et la culture : musique, « Mélomanes Côte Sud », « Musicales d'Hossegor », littérature avec l' « Association Littéraire des Amis du Lac », peinture avec l'association « Hossegor Couleurs et Formes » et, plus récemment, l'exposition de Pâques organisée par la municipalité, sont au cœur des manifestations dont le succès croissant s'est très vite confirmé au cours de ces dernières années. L'une après l'autre, elles rencontrent leur public à Hossegor. Un public la plupart du temps fidèle et passionné. Le terrain est favorable à leur développement. Il faut continuer dans

cette voie d'activités et de manifestations de qualité. Mais bénéficient-elles toujours d'un cadre qui leur est adapté ?

le Sporting casino

Seul monument d'Hossegor en dehors de l'église de la Trinité qui lui est postérieure, le magnifique Sporting casino dessiné par Henri Godborge et les frères Gomez offre le spectacle un peu décevant d'avoir subi un lifting partiel qui s'est arrêté en chemin. À l'extérieur d'abord, si la piscine a été bien refaite, deux courts de tennis à moitié abandonnés survivent sans conviction — sur les quatre qui existaient auparavant — au milieu de ce qui reste d'un golf miniature rescapé et d'un petit bâtiment inesthétique récemment construit. Quant à l'intérieur, seuls les espaces destinés aux jeux et leurs indispensables annexes ont fait l'objet d'une rénovation en profondeur. Le reste donne un sentiment de vide, et ressemble à d'anciens décors désaffectés. Mais il faut reconnaître que le navire a connu pire et que certains membres de notre association ont bien cru il y a quelques années qu'il était près de sombrer. Combien de mètres carrés demeurent disponibles à l'intérieur de ce grand paquebot ? En existe-t-il un inventaire ?

Achévé en 1931, et racheté en 1969 par la commune qui en a depuis la responsabilité, le casino répond-il vraiment à la vocation de pôle d'attraction permanent qu'il a dans la plupart des petites villes balnéaires qui en sont dotées ? Un effort d'animation incontestable a été entrepris par le groupe Barrière qui en a eu la concession de 1997 à 2006. Le Sporting a ainsi pu ainsi accueillir un certain nombre de manifestations. Les succès rencontrés depuis quelques années par les initiatives prises dans les domaines de la musique, de la peinture et de la littérature sont très encourageants. Il s'y ajoute à son instigation en juillet et août un programme de rendez-vous orientés vers la tradition et le patrimoine. D'autres activités pourraient poursuivre et compléter la revitalisation de ce cadre unique comme le théâtre, ou le cinéma — pour ce dernier, ce serait en quelque sorte un retour sur image. Les dimensions, l'esthétique et la polyvalence naturelle de ce superbe témoin de l'histoire d'Hossegor inscrit à l'ISMH² peuvent inciter à un redéploiement d'initiatives dans beaucoup de domaines de l'animation et de la culture. Mais est-ce une responsabilité qui incombe au seul locataire actuel des lieux ?

Devenir le siège d'une vie culturelle et associative suffisamment organisée pour être dense et continue serait une ambition légitime pour cette réalisation architecturale exceptionnelle. Elle mériterait d'être étudiée. Quelle concertation organiser pour atteindre cet objectif ? La SPSH peut, parmi d'autres associations, être partie prenante d'un processus allant dans ce sens. Elle a prouvé son efficacité en la matière. Elle représente aussi beaucoup d'utilisateurs potentiels.

² Inventaire supplémentaire des monuments historiques

le surf et les surfeurs

Devenue partie intégrante de l'image d'Hossegor au même titre que le golf et revendiquée comme telle par la commune, le surf a fait son apparition sur la côte en 1954, il y a donc maintenant plus d'un demi-siècle. Les plus anciens d'entre nous se souviennent de la petite cabane qui au début des années 1960 servait, plage sud, de lieu de rendez-vous et d'abri aux surfeurs et à leurs longues planches en bois. Fin 2007 la « Cité du surf et de l'océan » va s'ouvrir à Biarritz, marquant une nouvelle étape dans le développement de ce sport que la ville prend très au sérieux. Nul ne peut prédire l'avenir, mais il est d'autant plus difficile de considérer le surf comme un phénomène de mode ou éphémère qu'il est pratiqué maintenant sur les cinq continents avec un succès croissant. Hossegor en mesure chaque année davantage la dimension internationale avec les grandes compétitions comme Rip Curl Pro et le Quiksilver Pro France.

Le surf a aussi un impact économique régional important : 265 entreprises, trois mille emplois, 900 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 30 % de croissance annuelle. Un nombre élevé de commerces lui sont dédiés. Localement, une vingtaine d'entreprises allant de la fabrication artisanale de planches au siège européen d'une grande marque ont pris place à Soorts dans la zone de Pédebert. Elles occupent 600 personnes. Il faudrait ajouter à ce chiffre celui des emplois induits sur les trois communes d'Hossegor, Capbreton et Seignosse.

La municipalité a mis à la disposition de la Fédération française de surf un immeuble pour y installer son siège. C'est un acte positif. Néanmoins, la collectivité est demeurée assez frileuse en ce qui concerne les surfeurs eux-mêmes, qui trouvent difficilement leur place dans l'environnement d'Hossegor, surtout au moment des grandes compétitions comme il a été encore possible de le constater à la fin de cet été 2005. Leur accueil laisse à désirer ainsi que les conditions de parking et d'hygiène. La gestion des sportifs, de leurs accompagnateurs, supporters et spectateurs est d'autant plus mal assurée que l'augmentation brutale de leur nombre semble prendre tout le monde de court.

De quels dispositifs, équipements ou infrastructures minima, fixes ou mobiles, temporaires ou non, faut-il envisager de doter Hossegor pour assurer des conditions de séjour décentes aux surfeurs ? Faut-il ou non dissocier ce qui serait destiné à la pratique courante — qui a lieu toute l'année — de ce qui n'est nécessaire qu'au moment des grandes manifestations ? Avec quels interlocuteurs mener cette réflexion ? Doit-elle être entreprise dans un cadre purement local ou régional, voire faire l'objet d'un examen des solutions adoptées dans d'autres pays ? Quels types de partenariat serait-il possible d'envisager avec les entreprises et les associations du secteur pour aider à résoudre ce problème ?

Il serait intéressant également que les surfeurs appartenant aux familles de membres de la SPSH fassent part de leurs réflexions. Une seule conviction émerge pour l'instant : le sujet paraît incontournable.

* *

Au-delà des points qui viennent d'être évoqués, il faut saluer la qualité du travail fourni par l'Office municipal des sports et la liste impressionnante des activités qu'il soutient, encourage et coordonne. Hossegor peut ainsi continuer à être un lieu privilégié pour les sportifs d'un nombre de disciplines trop important pour pouvoir être toutes citées.

Services

De quels types de services (publics ou privés) faut-il encourager la création ou le développement ? Avec quels partenaires ?

LES SERVICES PUBLICS ET PARAPUBLICS

C'est sans surprise en matière d'aide aux personnes âgées ainsi que dans celle de l'entretien et de gardiennage des maisons que les besoins exprimés par les membres de notre association sont les plus nombreux. Faut-il pour autant envisager de développer une offre nouvelle ?

Services aux personnes âgées

Enquête faite, il existe déjà à Hossegor un certain nombre de dispositifs comme l'aide à domicile et la livraison des repas assurée par le service social de la mairie, ou le service de télalarme avec bip individuel fourni par le Conseil général. On sait aussi qu'une maison de retraite verra le jour fin 2007 à Soorts. Enfin l'Office du tourisme de son côté dispose de nombreuses coordonnées concernant les moyens de transports et déplacements publics et privés.

**

Par contre, il y a d'autres domaines dans lesquels l'offre de services mériterait d'être renforcée, mais sur lesquels la SPSH dispose d'une moins bonne visibilité. Ils concernent notamment deux catégories de personnes : les enfants d'une part et les nouveaux arrivants.

Enfants

Hors saison, la faible demande en garderie sur Hossegor était satisfaite par Capbreton mais son accès n'est cependant plus possible désormais en raison de la surcharge de celle-ci. Les besoins actuels sont-ils suffisants pour en créer une à Hossegor ? En faudra-t-il une demain ? L'urgence n'est probablement pas manifeste du point de vue des membres de notre association, mais elle l'est peut-être plus du côté de Soorts. Nous manquons d'éléments pour le dire.

En saison, il existe des listes de baby-sitters à l'Office du tourisme et à Capbreton au Centre information-jeunesse ainsi qu'une liste de personnes agréées à la Protection infantile de Saint-Vincent-de-Tyrosse. Mais durant l'été le réseau social naturel semble fonctionner suffisamment bien pour satisfaire la demande. Néanmoins, il existe probablement d'autres besoins insatisfaits.

Nouveaux arrivants

Peut-être parce que la question ne se pose que depuis peu, les entreprises qui recrutent de nouveaux collaborateurs doivent s'occuper elles-mêmes de leur installation et de leur intégration. Il manque une structure d'accueil et d'information ou à défaut un livret d'accueil, ou encore un interlocuteur unique susceptible de guider administrativement les nouveaux arrivants. Pour ce qui la concerne, la SPSH a déjà pris des initiatives en interne. S'agit-il d'aller plus loin, et comment ? La question est à débattre.

LE SECTEUR MARCHAND DES BIENS ET SERVICES

Entretien et gardiennage des maisons

Il existe plusieurs sociétés locales ou régionales qui se sont spécialisées dans le gardiennage et la surveillance. La plus connue de nos adhérents rend un service professionnel de haut niveau avec un personnel qualifié et des équipements de qualité. D'autres prestataires à l'échelon régional effectuent du gardiennage — parfois à domicile avec des retraités bénévoles —. Une petite société s'est aussi établie localement qui offre une gamme de services allant de la surveillance, des interventions ponctuelles, aux travaux d'entretien : maison, jardin et piscine ainsi que divers types de transports y compris l'enlèvement de végétaux ou d'électroménager. Est-elle suffisamment connue ? Combien d'autres ont échappé à nos investigations ? Ce type de services apparemment très souples et modulaires répond à un besoin réel auquel les entreprises traditionnelles existantes, déjà saturées par la demande en

travaux et gros entretien, ne peuvent répondre. La SPSH peut-elle contribuer au développement de ces activités de proximité ?

Les commerces

Les touristes et visiteurs de passage sont surpris par le décalage entre l'image d'élégance que veut se donner Hossegor et la réalité qu'ils en perçoivent. Ils déplorent en particulier la pénurie de boutiques de luxe (bagagerie, bijouterie...), de magasins vitrines des produits régionaux, de lieux de vie (cafés, salons de thé) et de restaurants gastronomiques haut de gamme ou « branchés », cette dernière observation étant celle qui revient le plus fréquemment.

Il existe donc probablement une demande non satisfaite dans ces différents domaines. Elle serait à analyser à l'aide d'études de marché adéquates. Sans que cette question soit obligatoirement liée à celle du centre ville, il serait néanmoins intéressant d'intégrer dans les étapes préparatoires au projet d'urbanisme une réflexion sur le sujet.

**

Pour résumer, il semble qu'en matière de services il existe pour certains une offre latente qui ne demande qu'à se développer et pour d'autres une demande non satisfaite. Le foisonnement des associations, sociétés, services publics ou parapublics qui existent à Hossegor, dans les communes voisines ou au niveau régional nécessite une exploration exhaustive que nous n'avons pu mener que partiellement. Nous avons été surpris par leur nombre et leur diversité. La priorité serait d'inventorier méthodiquement cette offre de services et de proposer les moyens adéquats pour la faire connaître. Faut-il par exemple mettre au point un portail d'accès commun sur internet ? Créer un label ? Encourager matériellement les initiatives les plus prometteuses ? Ce qui est certain, c'est que la plupart des services existants, publics ou privés, sont mal connus de leurs utilisateurs ou de leurs clients potentiels. Le déficit de communication est manifeste. C'est un point prioritaire sur lequel il est possible d'agir vite et à peu de frais.

L'Office du tourisme a déjà ouvert un site internet dans cette perspective. C'est un pas encourageant dans la bonne direction.

*

**

La génération qui a largement contribué à bâtir l'Hossegor que nous connaissons a vieilli. En ce qui concerne l'avenir du site dont elle est propriétaire à travers les villas qu'elle y a édifiées ou qu'elle a achetées, elle se trouve un peu à la croisée des chemins. L'un la conduit à vouloir adapter son environnement à son vieillissement. L'autre à regarder l'avenir avec les yeux de la génération qui lui succède mais ne dispose pas des moyens d'agir. Elle doit prendre conscience que si ces deux démarches ne sont pas a priori absolument inconciliables, les choix qui en découlent ne seront pas toujours compatibles.

Que faut-il absolument sauvegarder ?

Que doit-on faire bouger dans l'intérêt de ceux qui nous succèdent ?

Conserver, immobiliser, figer ce site que nous aimons ne demande pas d'effort d'imagination particulier. Les réflexions ont déjà été menées dans ce sens. Les solutions existent et sont en voie de réalisation. Adapter Hossegor aux aspirations et aux projets de ceux qui vont y vivre est un objectif beaucoup plus ambitieux. Pour quel avenir ? C'est aux plus jeunes de nous le dire, mais c'est à nous de leur donner la parole et de rester vigilants sur les orientations proposées.

Hossegor semble se souvenir que les principaux moteurs de sa création et de son développement ont été d'ordre culturel et sportif. La réussite des initiatives prises dans ces domaines au cours des dernières années montre que ces tendances demeurent. Le terrain est fécond. Quelles autres initiatives peuvent être prises dans ce domaine, notamment en direction des générations qui arrivent ?

Hossegor a également la chance de pouvoir disposer avec Soorts d'un lieu favorable au développement d'activités économiques nouvelles dont l'essor est déjà bien entamé. C'est un atout important dans la mesure où il peut contribuer également à atteindre l'objectif de création d'une continuité de la vie locale tout au long de l'année. Quels autres types d'activités peuvent venir y trouver leur place ?

Toutes ces questions trouveront naturellement des réponses appropriées à partir du moment où le contexte sera favorable. Hossegor a déjà prouvé par le passé sa capacité à rebondir et à surmonter les crises. L'important est d'abord de créer les conditions permettant un nouveau départ tout en conservant sa vocation de station balnéaire à l'élégance océane. C'est ce que nous proposons de faire.

III

DONNER L'ÉLAN VERS UN DÉVELOPPEMENT QUALITATIF

Créer les conditions d'un nouveau départ, c'est se mobiliser pour qu'Hossegor soit occupé le plus possible durant l'année. Autant hors saison que pendant l'été. C'est donc en premier lieu, dans le cadre de la SPSH, proposer toutes initiatives et mesures qui favorisent la durée et la multiplicité des séjours, encouragent ou incitent les propriétaires à Hossegor à une occupation de leurs villas ou appartements la plus fréquente, la plus longue et la plus dense possible. Par eux-mêmes, leur famille, ou leurs proches.

Numériquement, l'enjeu est décisif. On estime en effet à deux mille le nombre de résidences secondaires qui se trouvent à Hossegor. Elles représentent un effectif total de l'ordre de 6 000 à 8 000 personnes, peut-être plus. Mais aujourd'hui, il s'agit là d'un chiffre qui demeure purement virtuel pendant dix à onze mois par an. Il est pourtant à comparer avec celui des 3 500 habitants que compte actuellement la commune. A contrario, il ne servirait pas à grand-chose d'imaginer un urbanisme, de protéger un environnement et de développer une nouvelle vie culturelle et sociale, active, sportive ou de loisirs, dans un espace vide d'occupants.

Si cette idée directrice est admise, elle introduira très naturellement une certaine cohérence dans les propositions que nous pourrions faire et servira de critère de pertinence à leur émergence et à leur élaboration. Elle leur donnera aussi une meilleure crédibilité. De plus, elle mettra Hossegor et son voisinage sur la voie d'un développement plus qualitatif que quantitatif, ce qui correspond tant aux souhaits des personnes que nous avons interviewées qu'aux capacités naturelles du site. Il est possible de créer un fort consensus sur un programme orienté dans ce sens.

Favoriser la continuité d'occupation implique d'abord de créer les conditions qui rendent celle-ci non seulement réalisable, mais attrayante sur tous les plans. Le préalable en est l'ouverture d'Hossegor aux moyens de communication modernes,

indispensables quelles que soient les raisons et les motivations de séjour : loisirs, travail, activités de tous ordres. Sans possibilité de venir fréquemment, rapidement et pour un coût raisonnable, il serait vain de poursuivre notre démarche. Sans possibilité une fois sur place de communiquer facilement, tout séjour prolongé peut devenir problématique.

Il y a donc des décisions à prendre et des actions à entreprendre. Certaines relèvent de l'initiative publique, d'autres sont plutôt l'affaire des citoyens que nous sommes.

Ce qui relève essentiellement de l'initiative publique

- le développement d'infrastructures concernant les transports et les communications

Il est anormal de se résigner à payer un billet d'avion Paris-Biarritz AR plus cher qu'un AR Paris-New York. Les distances de l'ordre de 700 à 800 kilomètres doivent pouvoir être franchies par voie aérienne à un coût acceptable au moyen de liaisons fréquentes. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité mondialement admise au XXI^e siècle. Il y va de l'intérêt non seulement d'Hossegor mais de toute la région que cet objectif soit atteint le plus rapidement possible. D'autant qu'au coût actuellement prohibitif du billet s'ajoute celui de la liaison avec l'aéroport de BAB qui n'est assurée par aucun transport public. Il est situé pourtant à moins de 30 km. Une action doit être menée en ce sens auprès des autorités compétentes.

Le XXI^e siècle est aussi celui d'une explosion sans précédent des moyens de transmission. Hossegor doit pouvoir se mettre à jour et même anticiper dans ces domaines dans lesquels la rapidité et la cohérence des projets et de leur réalisation sont plus importantes que le montant des investissements, d'autant que certains d'entre eux peuvent faire l'objet de partenariats. Un schéma directeur est à tracer et ses moyens de réalisation à définir. Câblage, Wifi, réseau, autres moyens... Il est important d'y voir clair. Tous ces outils actuels ou à venir sont indispensables à une vie active, quel que soit le lieu où l'on se trouve. Hossegor peut ambitionner un rôle pilote dans ce secteur.

- un effort accru d'information et de communication à propos des services

Très probablement, la gamme des services proposés par la municipalité, les administrations et le milieu associatif recouvre déjà réellement une bonne part des besoins exprimés. Encore faut-il que leurs utilisateurs réels ou potentiels soient

correctement informés de leur existence et de leur fonctionnement. Comment ? La SPSH a-t-elle un rôle à jouer dans la diffusion de cette information ? Doit-on par exemple participer à la création d'un portail sur internet qui soit ouvert de manière ergonomique à l'ensemble des offres de services locaux ? Que faire pour promouvoir des initiatives de ce type ?

Ce qui relève de l'initiative privée, individuelle ou associative

- le passage d'une présence éphémère à une occupation continue

Il faut accroître le plus possible l'occupation du patrimoine immobilier par nous-mêmes et les générations qui nous suivent. C'est un sujet sur lequel les questions qui se posent sont plus nombreuses que les solutions éprouvées et celles-ci ne peuvent que dépendre de la situation individuelle de chacun. Mais certaines tendances ou certaines données du contexte actuel peuvent être favorables. Le phénomène — plutôt récent et en tout cas qui s'amplifie — de coexistence ou de juxtaposition des générations dû principalement à l'allongement de la durée de vie amène à des remises en cause. La réduction de la durée du travail aussi. Celles-ci conduisent notamment à imaginer la façon dont les résidences secondaires pourraient par exemple faire l'objet d'occupations mixtes (à la fois principale pour certains et secondaire pour d'autres). Des formules de ce type devraient connaître des opportunités croissantes avec le développement du travail à distance et d'activités nouvelles dans le domaine tertiaire. Il n'existe pas de modèle. Il s'agit là aussi d'innover et d'anticiper. De tester la réalisation d'idées et de projets dans ce domaine. D'échanger et de faire part des expériences en cours.

Ce travail de réflexion peut être mené à bien individuellement par chacun d'entre nous. Il pourrait aussi faire l'objet d'initiatives de la part de la SPSH et, pour commencer, en facilitant la communication entre ses membres sur ce sujet.

- une diversification du pôle économique qui se développe à Soorts.

Quelles sont les activités qui seraient les bienvenues pour compléter ou s'ajouter à celles qui s'y trouvent déjà ? Comment leur développement peut-il favoriser une stratégie d'occupation continue du patrimoine immobilier d'Hossegor ?

Deux catégories de questions ont été soulevées par les professionnels que nous avons rencontrés. La première touche à la maîtrise du développement de la zone artisanale de Pédebert qui par certains côtés — notamment en raison du caractère explosif de certaines braderies — pose problème. Mais la SPSH est-elle qualifiée pour prendre position sur cette question ?

La seconde relève d'une étude des possibilités que ce pôle économique en croissance rapide est susceptible d'offrir aux membres de notre association ou à leurs proches tentés par des créations d'activités. Dans ce domaine l'imagination, l'innovation et l'esprit d'entreprise sont les bienvenus. La SPSH pourrait jouer un rôle qui reste à préciser au cas où des projets de ce genre auraient besoin d'être épaulés. Dans un tout premier stade, notre association peut déjà faire savoir qu'il rentre pleinement dans sa vocation d'aider à leur éclosion.

*
* *

La liste que nous venons de dresser est plus indicative qu'exhaustive. Pour résumer toutefois, c'est en réalité sur la voie d'une revitalisation progressive et volontaire que notre groupe imagine l'avenir d'Hossegor et son orientation. Une revitalisation dont les membres de la SPSH pourraient être, dans une large mesure, les inspireurs et les initiateurs. Notre association a prouvé non seulement qu'elle savait être un creuset d'idées et de projets, mais qu'elle pouvait aussi en favoriser la réalisation.

C'est un pari audacieux. Il doit cependant pouvoir être tenu dans les dix ou quinze ans qui viennent.